

RAPPORT DU MAIRE

**CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER ET LE
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

**POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2017**



***Séance régulière du conseil municipal
tenue le 4 juin 2018***

Chères citoyennes,
Chers citoyens,
Membres du conseil municipal,

Afin de nous conformer aux nouvelles dispositions de la Loi sur les cités et villes, et plus particulièrement à l'article 105.2.2 de ladite loi, il est de mon devoir, à titre de maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, de faire rapport, aux citoyens, des faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente ainsi que du rapport du vérificateur externe, dans le cadre d'une séance ordinaire du conseil tenue au cours du mois de juin. Par ce rapport, nous tenterons de mettre en lumière ce qui constitue les points marquants des états financiers 2017 de la municipalité qui viennent tout juste d'être déposés en séance publique.

À ce chapitre, soulignons, d'entrée de jeu, que l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017 a permis de dégager **un surplus de 1 709 187 \$**, soit 517 843 \$ de plus que l'année précédente. Ce résultat positif provient, d'une part, **d'une hausse des revenus de l'ordre de 1 213 953 \$** et, d'autre part, **d'une baisse des dépenses de 2 716 929 \$**, dégageant, ainsi, une marge de manœuvre de 3 930 881 \$. Cependant, en cours d'exercice, ces ressources financières additionnelles ont permis d'effectuer des affectations diverses, principalement du côté du fonds des dépenses en immobilisations, pour un solde net de 2 221 694 \$, ce qui nous ramène au surplus annoncé précédemment, à savoir, 1 709 187 \$. Ce surplus de 2017 représente, en fait, 1,72 % du budget révisé, qui s'est établi à 99 165 822 \$ par rapport à un budget initial qui, rappelons-le, se situait à 96 500 000 \$.

DES REVENUS ACCRUS

Si l'on s'attarde maintenant davantage sur l'augmentation des revenus, précisons d'abord que **les revenus de taxes ont progressé de 2,79 % par rapport aux projections, ce qui se traduit par un apport de 1 977 091 \$** généré par les nouvelles constructions ou la valeur des rénovations réalisées sur le territoire. De leur côté, les revenus provenant des droits de mutation se sont avérés plus élevés de 361 525 \$, compte tenu de l'augmentation de la valeur des immeubles transigés et du nombre de transactions réalisées au cours de l'année 2017. Avec la dissolution du CITVR, intervenue l'automne dernier, la municipalité a également profité de la redistribution des surplus, ce qui représente un apport additionnel de 623 500 \$, qui est venu s'ajouter aux revenus supplémentaires de 193 841 \$ provenant de services rendus aux autres municipalités.



En revanche, nous avons enregistré deux reculs importants du côté des revenus, à savoir, ceux provenant de la vente de biométhane et la réception des matières organiques, qui ont totalisé 1 793 100 \$, alors que la projection de revenus s'établissait à 3 700 000 \$. Évidemment, les longs délais pour l'obtention des certificats d'autorisation du MDDELCC en lien avec la mise en opération de la filière de biométhanisation expliquent la baisse des revenus attendus à ce chapitre. Également, du côté des amendes et pénalités, nous notons un recul de 491 300 \$, en raison, principalement, de la baisse importante du nombre de constats émis par la Sûreté du Québec, ce qui constitue une situation préoccupante, que nous avons adressée.

DES DÉPENSES MOINDRES

Quant aux dépenses qui, je le rappelle, se sont avérées inférieures de 2 716 928 \$, on observe que la majorité des fonctions budgétaires ont généré des économies, sauf du côté de la « Sécurité publique » qui a connu un dépassement de 403 334 \$, essentiellement en raison des frais de service de la Sûreté du Québec qui ont augmenté de 4,81 % comparativement au budget révisé. Quant au « Transport », nous avons réalisé plus de travaux que prévu au niveau de la voirie municipale, en plus d'avoir dû composer avec la hausse des prix des matières premières, tandis que l'enlèvement de la neige s'est avéré plus coûteux de 443 187 \$ en raison des conditions hivernales enregistrées en 2017.

LES AFFECTATIONS

Par ailleurs, si l'on s'attarde aux affectations, au fonds des dépenses en immobilisations, on constate que certains projets n'ont pas été réalisés et que plusieurs autres ont permis de dégager des économies ou de profiter de nouveaux modes de financement, libérant ainsi des disponibilités financières qui, ajoutées à une partie des revenus additionnels enregistrés en cours d'exercice, de même que des économies du côté des dépenses auront permis de **rembourser par anticipation trois projets en attente de financement**, en l'occurrence, la phase 1 du projet de restauration du 1555 Marché public, une partie des coûts liés à l'acquisition du 2175 Girouard Ouest (Fédération des Caisses Desjardins) et la reconstruction du stationnement au parc Les Salines, **le tout pour un montant total de 5 079 000 \$.**



Cependant, si on considère d'autres économies du côté des remboursements de dette ou des affectations à des fonds réservés ou au surplus libres de même que du côté des montants à pourvoir pour le futur, en lien avec le régime de retraite, il en résulte, au final, **un dépassement des affectations de l'ordre de 2 221 694 \$** par rapport au budget révisé qui, une fois soustrait des revenus additionnels et des économies générées en cours d'exercice, nous ramène au surplus enregistré au 31 décembre 2017, à savoir, 1 709 187 \$.

ÉTAT DE LA DETTE À LONG TERME

Quant à la dette à long terme, soit plus précisément celle qui est à la charge de l'ensemble des contribuables, **celle-ci se situait, au 31 décembre 2017, à 22 569 043 \$**, tout en considérant que deux nouvelles dettes à l'ensemble ont été émises de façon temporaire en 2017, soit celle liée à l'achat des propriétés du Groupe Léveillé, au centre-ville, et l'autre concernant l'acquisition de l'église Notre-Dame-du-Rosaire, pour des montants respectifs de 1 125 000 \$ et 224 000 \$.

Toutefois, comme la municipalité a prévu, au budget 2018, le remboursement desdites dettes, on conçoit que l'endettement réel, à la charge de l'ensemble des contribuables, s'avère déjà moindre. Par contre, je le rappelle, **2017 marquera la fin d'une longue phase de décroissance de la dette à long terme** puisque, au cours de 2018, nous aurons financé le nouveau centre des congrès de Saint-Hyacinthe, lequel sera suivi, bientôt, du projet d'étagement ferroviaire dans l'axe du boulevard Casavant Ouest.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Finalement, précisons que la firme Raymond Chabot Grant Thornton, qui en était à sa première année d'un nouveau mandat de trois ans à titre de vérificateur de la municipalité, a confirmé que les états financiers consolidés donnaient une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Hyacinthe au 31 décembre 2017 et respectaient les Principes comptables généralement reconnus (PCGR) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA).



CONCLUSION

En conclusion, on constate donc que l'exercice financier 2017 s'est conclu sur une très bonne note et que les résultats confirment toute la rigueur dont fait preuve l'organisation municipale pour bien gérer l'argent des contribuables. Tout en œuvrant activement à favoriser le développement du territoire et l'amélioration des services aux citoyens, la Ville de Saint-Hyacinthe veille à préserver une situation financière des plus saines et des plus avantageuses, pour le plus grand bénéfice des Maskoutains et Maskoutaines.

Voilà qui conclut ce rapport sur les faits saillants des états financiers 2017 et du rapport du vérificateur externe.

Cela dit, je tiens à vous remercier pour votre écoute attentive.

Claude Corbeil
Maire